



## ANCIEN SYSTÈME

RÈGLES DES GESTION

(interne DGFIP)

## NOUVEAU SYSTÈME

Entrée en vigueur progressive

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION MOBILITÉS

(Loi 6 août 2019)

### CAMPAGNE DE MUTATIONS

  
Apport par  
Direction  
(Départementalisation)



50 %  
PRIORITAIRES



50 %  
CONVENANCES  
PERSONNELLES



Priorités légales  
Art 60 /62 Bis



Critères  
subsidiaries



Convenances personnelles

#### Handicap (CI ou CMI Invalidité)

Rapprochement conjoint (Mariage PACS)  
Autre cas de handicap  
Quartier Urbain difficile  
IMM Outre-Mer  
Emploi supprimé

Emploi durée maximale  
Promotion C en B  
Situation familiale (Concubinage, garde alternée, droit de visite, soutien de famille...)  
Emploi 3 ans en territoire peu attractif

### CLASSEMENT



Ancienneté Administrative  
( Interclassement à l'indice )

Priorités légales

- 1- Nombre de priorités légales
- 2- Nombre de critères subsidiaires
- 3- Ancienneté administrative

Convenance personnelle

- 1- Nombre de critères subsidiaires
- 2- Ancienneté administrative

( Année 2021 Transitoire )

### PUBLICITÉ

Diffusion Projet

CAP Nationale



Documents complets  
ayant permis l'élaboration  
du mouvement

Diffusion du mouvement définitif



Diffusion du tableau de classement



Diffusion du mouvement

### RECOURS



Recours administratif  
Tribunal administratif



Recours administratif  
Tribunal administratif

### LOCALEMENT

Déclinaison des règles nationales

Mouvement «Interne»  
avant  
Mouvement «Externe»

Déclinaison des LDG nationales

Mouvement «Interne»  
avant  
Mouvement «Externe»

### PUBLICITÉ

Diffusion Projet

CAP Locale

Diffusion du mouvement définitif



Diffusion du mouvement local  
sur l'intranet directionnel



Notification aux intéressés

### RECOURS



Recours administratif  
Tribunal administratif



Recours administratif  
Tribunal administratif